

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
9592-2

Première édition
1989-04-01

**Systèmes de traitement de
l'information — Infographie — Interface de
programmation du système graphique
hiérarchisé (PHIGS) —**

iTeh STANDARD PREVIEW

Partie 2:
(standards.iteh.ai)

Format de fichier d'archive

ISO/IEC 9592-2:1989

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ca4d5/iso-iec-9592-2-1989)

*Information processing systems — Computer graphics — Programmer's
Hierarchical Interactive Graphics System (PHIGS) —*

Part 2: Archive file format



Numéro de référence
ISO/CEI 9592-2:1989(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

iTeh STANDARD PREVIEW

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

La Norme internationale ISO/CEI 9592-2 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

L'ISO/CEI 9592 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Systèmes de traitement de l'information — Infographie — Interface de programmation du système graphique hiérarchisé (PHIGS)* :

- Partie 1 : Description fonctionnelle
- Partie 2 : Format de fichier d'archive
- Partie 3 : Codage mode texte en clair du fichier d'archive

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC 9592-2:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ce4d5/iso-iec-9592-2-1989>

Systemes de traitement de l'information — Infographie — Interface de programmation du systeme graphique hiérarchisé (PHIGS) —

Partie 2 : Format de fichier d'archive

0 Introduction

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

0.1 Objectif

Le format de fichier d'archive de PHIGS est un format de fichier adapté au stockage et à la récupération des définitions de structures et de réseaux de structures. Ce format de fichier consiste en un ensemble d'éléments représentant des éléments de structure tout en assurant la compatibilité entre systèmes d'architectures différentes, et entre appareils ayant des possibilités et des conceptions différentes.

0.2 Raisons d'être de la présente partie de l'ISO/CEI 9592

Les principales raisons qui ont conduit à définir un fichier d'archive PHIGS normalisé sont

- a) de permettre un stockage organisé des définitions de structures sur un système graphique logiciel ;
- b) de faciliter le transfert des définitions de structures entre différents systèmes graphiques logiciels ;
- c) de permettre le transfert des définitions de structures entre différentes installations infographiques.

0.3 Prescriptions de conception

Pour atteindre ces objectifs, un certain nombre de principes de conception ont été appliqués :

- a) Il convient que le fichier d'archive fournisse un ensemble d'éléments adapté au stockage des définitions de structures.
- b) Il convient que le fichier d'archive supporte tous les éléments prescrits par l'ISO/CEI 9592-1.
- c) Il convient que la conception du fichier d'archive n'empêche pas des extensions ultérieures destinées à couvrir des possibilités définies dans des révisions futures de l'ISO/CEI 9592-1.
- d) Il convient que la conception du fichier d'archive autorise des formats répondant aux besoins de différents programmes d'application ayant des prescriptions contradictoires en ce qui concerne la taille du fichier d'archive, la vitesse d'archivage et de récupération, la lisibilité, les possibilités d'édition ainsi que la facilité de transfert par des mécanismes de transport différents.

0.4 Critères de conception

Afin de satisfaire aux prescriptions de conception énoncées ci-dessus, les critères de conception suivants ont été adoptés.

- a) **COMPLÉTUDE** : il convient que les fonctionnalités du fichier d'archive permettent le stockage des définitions de structures sans avoir besoin de faire appel à d'autres mécanismes.
- b) **COHÉRENCE** : il convient qu'il y ait une correspondance biunivoque entre les éléments du fichier d'archive et les éléments de structure de PHIGS.
- c) **POSSIBILITÉS D'EXTENSION** : il convient que la possibilité d'ajouter de nouveaux éléments à la définition du fichier d'archive ne soit pas exclue.
- d) **ORTHOGONALITÉ** : les éléments sont indépendants les uns des autres dans le fichier d'archive en ce qui concerne la définition de la fonctionnalité que chacun représente.

0.5 Accès à un fichier d'archive

Les fonctionnalités du fichier d'archive PHIGS ont été conçues de telle sorte que, bien que son principal usage prévu soit interne à une même réalisation, il soit cependant possible de supporter plusieurs formats de fichier d'archive, certains pouvant être normalisés, d'autres privés. Il convient que la conversion entre formats puisse se faire de façon lisible et en dehors de toute application PHIGS. Cela permettra d'utiliser des formats privés au cours de l'exécution d'une application PHIGS, pour gagner en efficacité, et de réaliser la conversion vers des formats normalisés en dehors de l'application, pour assurer la portabilité. Néanmoins, le support, par une application, des formats normalisés n'est pas exclu.

(standards.iteh.ai)

0.6 Génération et récupération des fichiers d'archive

Les mécanismes spécifiques de génération et de récupération des fichiers d'archive ne sont pas décrits dans la présente partie de l'ISO/CEI 9592, qui décrit cependant le résultat escompté d'un tel traitement. L'ensemble de base des éléments du fichier d'archive inclut la possibilité d'adjonction par PHIGS de données dépendantes de l'application.

0.7 Distinction entre spécification formelle et codages

Les fonctionnalités fournies par le fichier d'archive n'ont pas de lien avec la spécification d'un format particulier de codage. La présente partie de l'ISO/CEI 9592 autorise à la fois des codages normalisés et des codages privés des éléments de structure décrits dans l'ISO/CEI 9592-1 et dans la présente partie de l'ISO/CEI 9592. Les règles de conformité des codages privés sont également spécifiés dans la présente partie de l'ISO/CEI 9592. L'ISO/CEI 9592-3 (Codage mode texte en clair du fichier d'archive) définit un codage normalisé du format de fichier d'archive PHIGS ; un codage texte en clair. D'autres codages normalisés peuvent être définis. Les différentes formes de ces codages permettent de répondre aux différentes prescriptions de lisibilité, d'efficacité du stockage, et d'efficacité du traitement.

0.8 Relations avec d'autres Normes internationales

Le modèle décrit dans la présente partie de l'ISO/CEI 9592 provient en grande partie du format de fichier de l'ISO 8632.

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO/CEI 9592 spécifie un format de fichier adapté au stockage et à la récupération des définitions de structures de PHIGS. Le format de fichier est composé d'un ensemble ordonné d'éléments permettant de décrire des structures d'une façon compatible entre des systèmes présentant des architectures différentes et des réalisations supportant différents langages de programmation.

Le fichier d'archive est défini d'une façon telle que, outre l'accès séquentiel à l'ensemble du fichier d'archive, l'accès sélectif à chacune des définitions de structure soit bien défini ; la disponibilité de ce mode d'accès sur un système qui utilise la présente partie de l'ISO/CEI 9592 dépend du support, du codage et de la réalisation.

L'article 4 décrit l'organisation du fichier d'archive.

L'ISO/CEI 9592-3 spécifie un codage en clair des textes du format de fichier d'archive.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9592-2:1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ce4d5/iso-iec-9592-2-1989)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ce4d5/iso-iec-9592-2-1989>

2 Références

ISO 8632, *Technologies de l'information - Infographie - Métafichier de stockage et de transfert des informations de description d'images*

- *Partie 1 : Description fonctionnelle*
- *Partie 2 : Codage des caractères*
- *Partie 3 : Codage binaire*
- *Partie 4 : Codage en clair des textes*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9592-2:1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ce4d5/iso-iec-9592-2-1989)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ce4d5/iso-iec-9592-2-1989>

3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO/CEI 9592, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 descripteur de fichier d'archive (archive file descriptor) : Groupe d'éléments décrivant les possibilités fonctionnelles requises pour traiter le fichier d'archive.

3.2 génération de fichier d'archive (archive file generation) : Processus de production d'un fichier d'archive PHIGS.

3.3 récupération de fichier d'archive (archive file retrieval) : Processus qui lit un fichier d'archive PHIGS, récupère son contenu et transfère le résultat dans le stockage de structure centralisé de PHIGS.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 9592-2:1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ce4d5/iso-iec-9592-2-1989)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6b7bda72-720f-477d-991a-2459540ce4d5/iso-iec-9592-2-1989>